

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article158>

Editorial

ET MAINTENANT

- Revue N°28 -

Date de mise en ligne : lundi 25 juillet 2005

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Aujourd'hui il est là, revenu sur cette colline qu'un vent vigoureux assaille trop souvent. Il est là, plus trapu que son prédécesseur, mais tout aussi important et bien plus fidèle tant par sa forme que sa technologie, aux moulins champenois d'autrefois. Valmy a retrouvé son moulin. La France possède de nouveau ce symbole de la République qu'elle peut livrer tant au regard des utilisateurs pressés de l'autoroute qu'à celui des citoyens que l'histoire intéresse.

Nous savons que la victoire de Valmy n'a en rien enclenché la proclamation de la République faite en son lendemain. Et pourtant, dans l'imaginaire de la nation, les deux faits sont indissociables. La mémoire collective s'empare ainsi de moments de notre histoire en rien exceptionnels, pour en faire le ciment de la nation. Le chant de l'armée du midi, dont ni le texte ni la musique ne tiennent du chef d'oeuvre, est devenu, parce que les Français en ont décidé ainsi, un hymne qui a porté le souffle de la République au-delà des frontières. Il en est de même de notre moulin, modeste construction semblable à ses pareils, pris dans la tourmente de la bataille et propulsé parmi les repères prestigieux de notre histoire.

Aujourd'hui, savourons notre satisfaction avec tous ceux qui ont oeuvré pour que cette reconstruction soit effective aussi rapidement que possible, ceux qui ont participé au financement du projet, ceux enfin, simples citoyens membres des administrations, représentants de l'état, qui ont obtenu que cette reconstruction soit découplée d'un projet global dont la faisabilité n'était pas évidente et le parti pris mercantile controversé.

Et maintenant, ce moulin va vivre et ses ailes tourner au vent de l'histoire. La réfection du site et l'implantation de panneaux signalétiques doit permettre d'accueillir dignement le visiteur. Reste à édifier une structure respectant le caractère austère du lieu et permettant de donner une information attractive sur la bataille, sa portée historique et pourquoi pas sur la meunerie de l'époque. On évoque une construction semi-enterrée. Mais pourquoi ne pas s'efforcer de lier la renaissance du moulin avec celle du château de Braux, repris en main par la fondation de France et que le département de la Marne avait, dans un récent passé, envisagé de financer ?

L'Argonne souffre de deux maux disent ceux qui nous observent : de l'absence de projets souvent, et parfois, à contrario, de l'obstination à s'accrocher à des projets trop ambitieux qui s'envolent comme bulle de savon.

Et maintenant, espérons qu'autour de notre moulin, les élus sauront faire émerger un projet consensuel, réaliste et pragmatique et le mettre en oeuvre rapidement. Il y va de leur crédibilité.